

Animateur de séance : M. Jean-Charles Guiguen

Secrétaire de séance : M. Philippe Andrieux

Membres présents : Néant.

Membre excusé : Néant.

Membre non excusé : Néant.

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard, que le 22 du mois comme le stipule l'article 39.2 des RG du District) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District).

Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil,
- Formalités,
- Civilités,
- Informations de l'animateur.

2° Sujet(s) « Pour décision »

- 1 : Homologation des rencontres,
- 2 : Homologation des décisions de la Commission : Litiges-Contentieux,
- 3 : Reports des rencontres.

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

4° Questions et informations diverses

1- INTRODUCTION

Accueil : Néant.

- **Formalité** : Le PV N° 34 ([Lien](#)) de la réunion de la Commission des Compétitions Seniors (CCS) en date du 16/04/2025 est approuvé, sans modification.
- **Civilités** : Néant.
- **Informations de l'animateur** : L'animateur précise que la réunion de ce jour n'avait pas été notifiée aux membres de la commission car la programmation a été réalisée de façon expresse afin de procéder à la fixation de la date du match de Coupe du District – Crédit Agricole – Trophée Jacky Debris, non joué suite aux intempéries ainsi que la programmation des matchs en retard, non joués, des 19 et 20/04/2025.

2- SUJET(S) « POUR DECISION »

1 – Homologation des rencontres :

Décision 1 : La Commission homologue les rencontres des Championnats Seniors et CR7 des 19 et 20/04/2025, ainsi que les rencontres des Coupes Départementales Seniors et CR7, des 19 et 20/04/2025 sous réserves des dossiers en instruction auprès des commissions ad hoc.

2 – Homologation des décisions de la Commission : Litiges-Contentieux

PV N°27 du 17/04/2025

Match N°53142515 : D4 – Phase 2 – Niveau 2 – Poule A : Es Mornac4 / Fc Haute Charente 3 du 13/04/2025

La Commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de Es Mornac 4 (moins 1 point, 0 but à 3) pour en attribuer le bénéfice à l'équipe du Fc Haute Charente 3.

Elle transmet le dossier à la Commission des Compétitions Seniors pour homologation.

Décision 2 : La Commission homologue les décisions prises par la Commission Litiges-Contentieux et demande au secrétariat de procéder à la mise à jour des compétitions Seniors et CR7.

3 – Reports des rencontres

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
D2 – Intersport	A	Ruffec Stade 2 – La Roche Rivières Fc 2	15/02/2025	01/05/2025	15h00
D2 – Intersport	B	Linars Es 2 – Angoulême Bel Air' As	02/03/2025	01/05/2025	15h00
D2 – Intersport	B	Angoulême Bel Air As – St Brice AI	08/02/2025	08/05/2025	15h00
D3	C	Bouex Us – Mouthiers Usa 2	16/02/2025	01/05/2025	15h00
D3	C	Us Bandiat Foot – Ang Basseau Js 2	15/02/2025	01/05/2025	15h00
D3	C	Claix As – Bouex Us	09/03/2025	08/05/2025	15h00
D3	D	Roulet Fc 2 – Isle d'Espagnac Fcc	01/03/2025	01/05/2025	15H00
D3	D	Isle Espagnac Fcc – Gente La	02/02/2025	08/05/2025	15h00
D4 – Niv 1	A	St Maurice Manot Fc – Hte Charente Fc 2	01/05/2025	08/05/2025	15h00
D4 – Niv 1	A	Us Bandiat Foot 2 – Angoulême Bel Air As 2	19/04/2022	08/05/2025	15h00
D4 – Niv 1	A	Us Bandiat Foot 2 – Js Exideuil	15/03/2025	01/05/2025	13h00
D4 – Niv 1	D	Linars Es 3 – Villebois Hte Boeme	16/02/2025	01/05/2025	15h00
D4 – Niv 1	D	La Roche Rivières Fc 3 – Linars Es 3	22/02/2025	08/05/2025	15H00
D4 – Niv 1	D	Puymoyen A3 – Isle d'Espagnac Fcc 2	16/03/2025	01/05/2025	15h00
D4 – Niv 2	A	Saulgond Asc – Taize Aizie les Adjots 2	20/04/2025	08/05/2025	15h00
D4 – Niv 2	C	Cs Chassors – Fléac Es 2	27/04/2025	01/05/2025	15h00
D4 – Niv 2	D	St Aulais Challignac – Montmoreau Aj 2	20/04/2025	08/05/2025	15h00
D4 – Niv 2	D	Cs Chassors – Fléac Es 2	20/04/2025	01/05/2025	15h00
CR7	B	Linars Es 4 – Vindelle Asfc 3	01/05/2025	30/04/2025	19H00
CR7	B	Linars Es 4 – Us Balzac 2	16/02/2025	08/05/2025	13h00
CR7	C	Ent Garat 3 Dirac 1 3 – Mouthiers Sc 3	16/02/2025	01/05/2025	15h00
COUPE DISTRICT		Claix AS – St Maurice Manot Fc	20/04/2025	01/05/2025	15h00

Décision 3 : La Commission valide les reports (en vert) et demande au secrétariat d'informer les clubs, la Ville d'Angoulême et la CDA.

3- SUJET(S) « POUR INFORMATION »

Néant.

4- QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

1° - Etude des courriels/courriers reçus

- Mairie de Soyaux, du 23/04/2025, pris note,

- Crouin Fc, du 23/04/2025, pris note,
- St Maurice Manot Fc, du 22/04/2025, pris note,
- Us Bandiat Foot, du 19/04/2025, pris note,
- As St Aulais Chalignac, du 20/04/2025, pris note,
- Asc Saulgond, du 20/04/2025, pris note,
- Fc St Hilaire de Barbezieux, du 22/04/2025, pris note,
- Al Guimps, du 21/04/2025, pris note.

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 23/04/2025

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
	PV n°34 du 16/04/2025	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
1	Homologation des rencontres	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
2	Homologation des décisions de la Commission : Litiges-Contentieux	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
3	Reports des rencontres	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat

La prochaine réunion est fixée au mercredi 30/04/2025 à 17h15

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h45

L'animateur,
Jean-Charles Guiguen



Le Secrétaire
Philippe Andrieux

